RENDEUX - 2027

Calendrier collectes & recyparc



GUIDE DU TRI

Vous avez encore des doutes sur le tri, consultez **trionsmieux.be**

Triez les emballages PMC

Uniquement en porte-à-porte, via le sac PMC



Emballages en Plastique



Bouteilles



Flacons



Pots



Barquettes et raviers



Tubes



Films



Sacs et sachets



Capsules de boissons (café...)

Emballages Métalliques



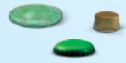
Canettes et boîtes de conserve



Barquettes et raviers



Aérosols



Couvercles, bouchons et capsules



Capsules de boissons (café...)

Cartons à boissons



Lait, jus de fruits, crème fraîche, passata...

INTERDITS DANS LES PMC

- Les batteries et piles
- Les bonbonnes de gaz



- Les emballages d'huile de moteur et de lubrifiants, carburants, pesticides, colles, peintures et vernis, tubes de silicone



Déchets dangereux →



- Les emballages avec bouchon de sécurité enfant « pousser-tourner »



- Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants



- Les appareils électr(on)iques (vapes, smartphones...)



Déchets électroniques →



- Les bidons d'une contenance supérieure à 8 litres
- Gros objets en plastique



Plastiques rigides →



- La frigolite en billes



Frigolite →



- Objets divers non recyclables : jouets, feutres, bottes, sandales



Sac gris ou côté gris du duobac →



Pour un bon recyclage



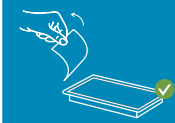
N'imbriquez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs (laissez-les en vrac).



Égouttez et videz bien tous les emballages.



Aplatissez les bouteilles et remettez le bouchon.



Enlevez le film en plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac PMC.



Retirez les films en plastique qui recouvrent l'entièreté des bouteilles et jetez-les séparément dans le sac PMC.

Triez le verre

Dans les bulles ou au recyparc



Bouteilles, bocaux et flacons en verre



Verre incolore



Verre coloré

Pour un bon recyclage

- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Videz bien.
- Ne jetez ni couvercle, ni bouchon dans les bulles.
- Ne laissez rien traîner autour des bulles à verre !
- Les dépôts clandestins sont passibles de sanctions.

INTERDITS DANS LES BULLES À VERRE



Terre cuite



Opaline et cristal



Porcelaine, céramique

Sac gris ou côté gris du duobac





Verre résistant aux hautes températures (plats au four)



Toutes les ampoules

Déchets électroniques





Vitres, miroirs

Verre plat



Triez les papiers-cartons

En porte-à-porte ou séparément au recyparc



Papiers-Cartons



Papiers



Cartons

Pour un bon recyclage

- Dépliez et aplatissez les boîtes en carton.
- Enlevez les éléments en plastique.
- Placez-les dans des sacs en papier ou des caisses en carton bien refermés.
- Retirez le plastique entourant les revues.
- Pour le recyparc, séparez les papiers et les cartons.

INTERDITS DANS LES PAPIERS-CARTONS



Photos



Aluminium



Papier peint

Sac gris ou côté gris du duobac





Papier et carton sale ou gras



Essuie-tout

Sac bio ou côté vert du duobac



Triez les déchets dangereux et électroniques

Au recyparc



Déchets dangereux



Petites bonbonnes de gaz (butane)



Piles et batteries



Peintures

Déchets électroniques



Petits électros (GSM, casques audio, vapes...)



Toutes les ampoules



Cartouches d'encre et toners

La sécurité avant tout !

Ne jetez pas d'électroménagers ou de piles dans les autres filières. Ils peuvent provoquer des incendies. Déposez-les dans la filière adéquate. Au besoin, questionnez votre préposé.

INTERDITS AU RECYPARC



Médicaments périmés retirés de leur emballage

Pharmacie



Déchets dangereux issus d'une activité professionnelle

Repreneur agréé

Triez les déchets organiques

Uniquement en porte-à-porte, collecte séparée (sac bio ou duobac)
Compartiment vert du duobac / Sac communal biodégradable



Déchets biodégradables



Restes de repas



Marc de café et sachets de thé en papier



Fleurs fanées et petits déchets de jardin



Épluchures



Coquilles d'œufs, de noix...



Essuie-tout, papiers gras, serviettes en papier

Pour plus de confort chez vous

- Pour limiter les problèmes d'odeur et d'humidité, emballez la matière organique dans des sacs à pain ou du papier journal.
- Laissez circuler l'air autour du sac biodégradable.
- N'utilisez le sac biodégradable que maximum 2 semaines avant de le mettre à la collecte.

INTERDITS DANS LES DÉCHETS ORGANIQUES

Zéro plastique dans les déchets organiques !
Pour la qualité du compost, merci de ne pas utiliser de sachets en plastique et de veiller à la qualité du tri.



Langes, lingettes

Sac gris ou côté gris du duobac





Capsules de boissons

Sac PMC



Triez les déchets résiduels

Uniquement en porte-à-porte, collecte séparée (sac résiduel ou duobac)
Compartiment gris du duobac / Sac communal



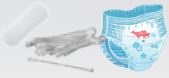
Déchets non recyclables et non dangereux



Papier aluminium



Objets divers non recyclables : jouets, bics, bottes, sandales...



Langes, serviettes hygiéniques, cotons-tiges, plaquettes vides de médicaments, brosses à dents...



Poussières, sacs d'aspirateur, cendres refroidies, litières non biodégradables...



Vaisselle cassée...

Pour une collecte sans soucis

Pour les sacs :
- Les déchets ne peuvent pas être préemballés dans des sacs opaques.
- Le poids des sacs ne peut dépasser 20 kilos.
- Les objets coupants ou pointus doivent obligatoirement être emballés.

Pour les duobacs :
- Les déchets ne peuvent pas être emballés dans des sacs opaques.
- Le couvercle doit être fermé.
- Ne pas tasser les déchets, ils risquent de rester coincés et de casser la cloison.
- Ne pas déplacer la cloison intérieure, elle doit rester en place.

INTERDITS DANS LES DÉCHETS RÉSIDUELS



Sac PMC





Déchets dangereux





Déchets électroniques



VOS COLLECTES

Respectez les consignes

- Triez correctement vos déchets.
- Utilisez uniquement les duobacs ou les sacs bio et résiduels communaux et les sacs PMC « IDELUX Environnement ».
- Placez vos papiers-cartons dans des caisses en carton ou des sacs en papier correctement refermés (pas de ficelle). Les dépôts en vrac ne sont pas autorisés.
- Sortez vos déchets entre 20 h la veille et 5 h le jour de la collecte.
- Déposez-les en bordure de voirie devant votre habitation.
  Votre rue est en travaux ? Déposez vos déchets à la limite du chantier afin qu'ils soient accessibles au camion de collecte.
- Évitez qu'ils ne gênent la circulation ou qu'ils ne se dispersent sur la voirie.
  Si nécessaire, rassemblez-les et reconditionnez-les correctement.
- Vos déchets doivent être bien visibles. Il est donc interdit de mettre les sacs dans une poubelle fermée. Vous pouvez néanmoins les protéger en respectant certaines règles (www.idelux.be).

Que faire quand vos déchets n'ont pas été collectés ?

1. **Vérifiez votre calendrier.** Vérifiez si le jour de collecte est correct (en fonction du type de déchets à collecter et de votre adresse) et si vous avez bien sorti vos déchets pour 5 h du matin.
2. **Vérifiez les normes de conditionnement** car seuls les sacs et duobacs conformes peuvent être collectés.
3. **Vérifiez les consignes de tri.** Le tri des déchets est contrôlé. En cas d'erreurs, vos déchets sont laissés sur place afin que vous puissiez en rectifier le tri et les ressortir correctement triés à la prochaine collecte.
4. **Contactez IDELUX Environnement.** Si les 3 premières vérifications n'ont pas apporté de solution, complétez le formulaire via www.idelux.be ou appelez le 063 23 19 87, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Des problèmes techniques, conditions climatiques difficiles, grèves… peuvent retarder ou empêcher les collectes. Nous tâchons toujours d'assurer la collecte au maximum et cela jusqu'au lendemain en fin de journée (± 18 h). Si après cette période, vos déchets sont encore là, soyez compréhensif : rentrez-les pour qu'ils n'encombrent pas la voirie et ressortez-les à la collecte suivante.

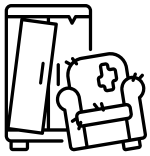
Infos collectes

Déchets organiques et déchets résiduels	**PMC (emballages en plastique, emballages en métal, cartons à boissons)**	**Papiers et cartons**	**Encombrants**
Chaque semaine	Toutes les 2 semaines	6 fois par an	2 fois par an
Collecte séparée en sacs bio et résiduels de votre commune	Collecte en sacs PMC « IDELUX Environnement » (3 € le rouleau de 20 sacs)	Collecte dans des sacs en papier ou des caisses en carton **correctement refermés** (pas de ficelle ni de dépôts en vrac)	Collecte sur inscription uniquement durant les périodes renseignées (voir page **6**)
			
Les mardis **Jours fériés :** collecte avancée au samedi qui précède	Les mardis, semaines paires **Jours fériés : pas de report !** Les citoyens qui n'ont pas la place pour stocker leurs sacs jusqu'à la prochaine collecte peuvent exceptionnellement se rendre au recyparc autorisé le jour d'ouverture qui précède ou celui qui suit le férié.	Les mercredis 3 février, 14 avril, 16 juin, 11 août, 13 octobre, 8 décembre	

Plus d'infos ?

www.idelux.be
> Déchets
> Les collectes en porte-à-porte

VOS **ENCOMBRANTS SUR INSCRIPTION**



Un vieux sommier, une chaise cassée, un toboggan à jeter… Si vous n'avez pas les moyens de les évacuer ou de les faire évacuer au recyparc, un service de collecte à domicile existe aux conditions suivantes :

Comment vous inscrire ?

Pour rappel, l'inscription est obligatoire.

- Renseignez vos coordonnées (nom, adresse et zone de collecte).
- Listez les encombrants à collecter (un conseil, préparez votre liste à l'avance).

La date de collecte vous sera communiquée après votre inscription.
Déposez les encombrants autorisés en bordure de voirie avant 5 h le jour de la collecte.

Inscription obligatoire auprès de votre commune
par email à **nathalie.deryck@rendeux.be** ou par tél. au **084 37 01 73**
les **10/05 et 11/05** et les **04/10 et 05/10**

Encombrants autorisés

Les encombrants sont des déchets de plus de 40 cm, non dangereux et non recyclables, trop lourds ou trop grands pour être placés dans le duobac ou le sac résiduel. Les encombrants dépassant 2,50 m ne sont pas acceptés à la collecte.

Sont uniquement acceptés (2 m³ maximum par ménage et par collecte) :

- déchets électroniques de grande taille débarrassés de leur contenu (four, frigo, télévision, machine à laver…)
- encombrants combustibles (canapé, valise, moquette, linoléum, papier peint…)
- encombrants en bois (palette, meuble démonté sans vitre/miroir, planche, piquet…)
- encombrants en plastique rigide (toboggan, grosse bassine, gros jouet…)
- encombrants métalliques (sommier, tôle, barbecue vide, treillis…)
- matelas

Déchets refusés

Les déchets suivants ne sont pas autorisés à la collecte et doivent être apportés au recyparc : petits électros (grille-pain, sèche-cheveux…), verre plat (vitres, miroirs…), inertes (brique, ciment durci, vaisselle cassée…), PVC rigide (lambris, tuyaux), plâtre (plaques), pneus, déchets verts (pelouses, branches…), déchets dangereux et toxiques (peintures…), encombrants non combustibles (torchis, laine isolante, panneaux d'isolation…) et encombrants issus d'activités professionnelles.
Les déchets destinés aux autres collectes en porte-à-porte sont également refusés : déchets organiques et résiduels, emballages en plastique, métalliques et cartons à boissons (sacs PMC), papiers et cartons et bouteilles et bocaux en verre.



VOTRE RECYPARC

Le recyparc, aussi pour les objets en bon état.
Toute l'année : objets en bon état et matériaux de construction.
Samedi 17 avril 2027 : vélos en bon état
Samedi 9 octobre 2027 : jouets en bon état

Coordonnées et horaires

Rue de Hotton (près de l'Administration communale), 1 à 6987 Rendeux - **084 47 83 23**

Horaire d'ouverture :
- du mardi au vendredi, de **10 h 30** à **18 h**
- le samedi, de **9 h** à **18 h**

Venez au plus tard 15 minutes avant la fermeture.

Dates de fermeture 2027 :
Les recyparcs seront fermés **tous les dimanches et lundis** ainsi que les **jours suivants :**

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Ve. 1er Sa. 2		Je. 11		Sa. 1er Je. 6	Je. 10	Ma. 20 Me. 21	Sa. 14		Je. 7	Ma. 2 Je. 11	Ve. 17 Ve. 24 Sa. 25 Ma. 28 Ve. 31

Accès gratuit

- pour les ménages des communes de la zone IDELUX Environnement
- pour les seconds résidents, moyennant autorisation
- pour les professionnels et les associations munis de leur QR code d'accès : uniquement pour les déchets, en lot homogène, soumis à obligation de reprise (papier, carton, verre...)

Accès payant

- pour les citoyens domiciliés en dehors de la zone IDELUX Environnement
- pour les professionnels et les associations

Préparez votre visite

- Triez préalablement vos déchets chez vous. Vous gagnerez du temps et fluidifierez le trafic sur le recyparc.
- Dépliez les caisses en carton et démontez les meubles en bois.
- Bâchez ou arrimez le contenu de votre remorque.
- Prenez vos propres outils (pelle, fourche et brosse).

Déchets acceptés au recyparc

1. Amiante (asbeste-ciment)
2. Bois
3. Déchets dangereux
4. Déchets électroniques
5. Déchets verts
6. Encombrants combustibles
7. Encombrants non combustibles
8. Enroulables
9. Films en plastique des professionnels
10. Frigolite
11. Huiles et graisses de friture
12. Huiles moteur
13. Inertes
14. Liège : panneaux et bouchons
15. Matelas
16. Matériaux de construction en bon état
17. Métaux
18. Objets en bon état
19. Panneaux photovoltaïques
20. Papiers – cartons
21. Piles et batteries
22. Plastiques rigides
23. Plâtre
24. Pneus
25. PVC rigide
26. Textiles
27. Verre (bouteilles et bocaux)
28. Verre plat

Découvrez toutes les filières via le « guide pratique du tri des déchets » sur www.idelux.be



JE DONNE UNE SECONDE VIE !



70 tonnes d'objets réemployés : solidaire, écologique et économique !

Les objets en bon état déposés dans l'espace réemploi du recyparc sont repris par l'une des 8 associations partenaires d'IDELUX.
En 2025, près de 70 tonnes d'objets ont ainsi retrouvé une seconde vie.

Les recyparcs sont **fermés** tous les **dimanches** et **lundis**

JANVIER

Férié	VENDREDI 1		Nouvel an - Recyparcs fermés
	SAMEDI 2		Recyparcs fermés
	DIMANCHE 3		
	LUNDI 4		SEM 1
	MARDI 5		
	MERCREDI 6		Épiphanie
	JEUDI 7		
	VENDREDI 8		
	SAMEDI 9		
	DIMANCHE 10		
	LUNDI 11		SEM 2
	MARDI 12		
	MERCREDI 13		
	JEUDI 14		
	VENDREDI 15		
	SAMEDI 16		
	DIMANCHE 17		
	LUNDI 18		SEM 3
	MARDI 19		
	MERCREDI 20		
	JEUDI 21		
	VENDREDI 22		
	SAMEDI 23		
	DIMANCHE 24		
	LUNDI 25		SEM 4
	MARDI 26		
	MERCREDI 27		
	JEUDI 28		
	VENDREDI 29		
	SAMEDI 30		
	DIMANCHE 31		

 **Sac bio et sac résiduel**

 **Sac PMC**

 **Papiers / Cartons**

 **Encombrants, sur inscription uniquement**

JE SAUVE MES RESTES



1,4 milliard € jetés à la poubelle chaque année !

C'est le coût des aliments jetés à la poubelle en Wallonie. Pourtant, avec quelques gestes simples, on peut facilement réduire ce gaspillage et faire des économies. Alors, planifions, conservons et cuisinons.

FÉVRIER

Les recyparcs sont **fermés** tous les **dimanches** et **lundis**

	LUNDI	1	SEM 5
	MARDI	2	
	MERCREDI	3	
	JEUDI	4	
	VENDREDI	5	
	SAMEDI	6	
	DIMANCHE	7	
	LUNDI	8	SEM 6
	MARDI	9	Mardi gras
	MERCREDI	10	
	JEUDI	11	
	VENDREDI	12	
	SAMEDI	13	
	DIMANCHE	14	Saint-Valentin
	LUNDI	15	SEM 7
	MARDI	16	
	MERCREDI	17	
	JEUDI	18	
	VENDREDI	19	
	SAMEDI	20	
	DIMANCHE	21	
Congés scolaires	LUNDI	22	SEM 8
Congés scolaires	MARDI	23	
Congés scolaires	MERCREDI	24	
Congés scolaires	JEUDI	25	
Congés scolaires	VENDREDI	26	
	SAMEDI	27	
	DIMANCHE	28	

Sac bio et sac résiduel **Sac PMC** **Papiers / Cartons** **Encombrants, sur inscription uniquement**

JE TRIE SANS ERREURS

Ne pas imbriquer
les emballages dans les sacs PMC



Interdits dans les sacs PMC !

Cartons Textiles



13 % d'erreurs de tri dans les PMC : ça coûte cher !

Incendies, casses, perte de matières recyclables, augmentation des résidus… Nos erreurs de tri ont un coût. Pour favoriser le recyclage de nos emballages et l'économie circulaire en Europe, trions correctement.
Un doute sur le tri ? www.trionsmieux.be

Les recyparcs sont **fermés** tous les **dimanches** et **lundis**

MARS

	LUNDI	1		SEM 9
Congés scolaires	MARDI	2		
Congés scolaires	MERCREDI	3		
Congés scolaires	JEUDI	4		
Congés scolaires	VENDREDI	5		
	SAMEDI	6		
	DIMANCHE	7		
	LUNDI	8		SEM 10
	MARDI	9		
	MERCREDI	10		
	JEUDI	11		Recyparcs fermés
	VENDREDI	12		
	SAMEDI	13		
	DIMANCHE	14		
	LUNDI	15		SEM 11
	MARDI	16		
	MERCREDI	17		
	JEUDI	18		
	VENDREDI	19		
	SAMEDI	20		
	DIMANCHE	21		
	LUNDI	22		SEM 12
	MARDI	23		
	MERCREDI	24		
	JEUDI	25		
	VENDREDI	26		
	SAMEDI	27		
	DIMANCHE	28		Pâques
Férié	LUNDI	29		Lundi de Pâques SEM 13
	MARDI	30		
	MERCREDI	31		

 **Sac bio et sac résiduel**

 **Sac PMC**

 **Papiers / Cartons**

 **Encombrants, sur inscription uniquement**

JE RENDS À LA TERRE



Compostage à domicile et paillage

Compostons nos déchets organiques à la maison, c'est facile.
Nous réduisons les quantités de déchets à traiter et produisons un engrais naturel et gratuit. Une double économie qui profite à notre jardin.

AVRIL

Les recyparcs sont **fermés** tous les **dimanches** et **lundis**

JEUDI	1		Be WaPP **Grand Nettoyage de printemps**
VENDREDI	2		**Du jeudi 1er avril au dimanche 4 avril 2027**
SAMEDI	3		**www.walloniepluspropre.be**
DIMANCHE	4		SEM 14
LUNDI	5		
MARDI	6		
MERCREDI	7		
JEUDI	8		
VENDREDI	9		
SAMEDI	10		
DIMANCHE	11		SEM 15
LUNDI	12		
MARDI	13		
MERCREDI	14		
JEUDI	15		
VENDREDI	16		
SAMEDI	17		Collecte de vélos en bon état au recyparc
DIMANCHE	18		SEM 16
LUNDI	19		
MARDI	20		
MERCREDI	21		
JEUDI	22		
VENDREDI	23		
SAMEDI	24		
DIMANCHE	25		SEM 17
LUNDI	26		
MARDI	27		
MERCREDI	28		
JEUDI	29		
VENDREDI	30		

Congés scolaires

 **Sac bio et sac résiduel**

 **Sac PMC**

 **Papiers / Cartons**

 **Encombrants, sur inscription uniquement**



JE TRIE MES ÉLECTROS

Rapportez vos électros au recyparc ou dans un point de collecte

Recupel

www.recupel.be

Électros = risques d'incendie !

Les électros à batterie mal triés provoquent des incendies dans les installations de traitement des déchets.
À Habay, un incendie de ce type a partiellement détruit un hall en 2024.
Aucun blessé, mais 500.000 € de frais de reconstruction.

Les recyparcs sont **fermés** tous les **dimanches** et **lundis**

MAI

Férié	SAMEDI	1		Fête du travail - Recyparcs fermés
	DIMANCHE	2		
	LUNDI	3		SEM 18
Congés scolaires	MARDI	4		
Congés scolaires	MERCREDI	5		
Congés scolaires	JEUDI	6		Ascension - Recyparcs fermés
Congés scolaires	VENDREDI	7		
	SAMEDI	8		
	DIMANCHE	9		Fête des mères
	LUNDI	10		SEM 19
	MARDI	11		
	MERCREDI	12		
	JEUDI	13		
	VENDREDI	14		
	SAMEDI	15		
	DIMANCHE	16		Pentecôte
Férié	LUNDI	17		SEM 20 Lundi de Pentecôte
	MARDI	18		
	MERCREDI	19		
	JEUDI	20		
	VENDREDI	21		
	SAMEDI	22		
	DIMANCHE	23		
	LUNDI	24		SEM 21
	MARDI	25		
	MERCREDI	26		
	JEUDI	27		
	VENDREDI	28		
	SAMEDI	29		
	DIMANCHE	30		
	LUNDI	31		SEM 22

 **Sac bio et sac résiduel**

 **Sac PMC**

 **Papiers / Cartons**

 **Encombrants, sur inscription uniquement**



MES PAPIERS-CARTONS SANS INTRUS !

6 millions € pour détecter les incendies

Piles, batteries, électros… ces intrus se cachent parfois là où on ne les attend pas, jusque dans les cartes de vœux musicales. Déposés dans la mauvaise filière, ils peuvent provoquer des incendies. Pour prévenir ce risque, IDELUX va investir plus de 6 millions € dans des systèmes de détection d'incendie.

Les recyparcs sont **fermés** tous les **dimanches** et **lundis**

JUIN

MARDI	1		
MERCREDI	2		
JEUDI	3		
VENDREDI	4		
SAMEDI	5		
DIMANCHE	6		
LUNDI	7		SEM 23
MARDI	8		
MERCREDI	9		
JEUDI	10		Recyparcs fermés
VENDREDI	11		
SAMEDI	12		
DIMANCHE	13		Fête des pères
LUNDI	14		SEM 24
MARDI	15		
MERCREDI	16		
JEUDI	17		
VENDREDI	18		
SAMEDI	19		
DIMANCHE	20		
LUNDI	21		SEM 25
MARDI	22		
MERCREDI	23		Fête nationale luxembourgeoise
JEUDI	24		
VENDREDI	25		
SAMEDI	26		
DIMANCHE	27		
LUNDI	28		SEM 26
MARDI	29		
MERCREDI	30		

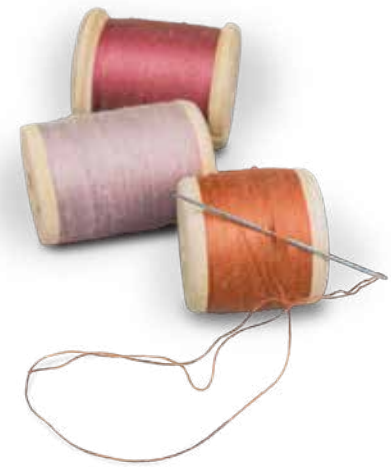
 **Sac bio et sac résiduel**

 **Sac PMC**

 **Papiers / Cartons**

 **Encombrants, sur inscription uniquement**

JE FAIS DURER MES VÊTEMENTS



La Wallonie soutient la filière de recyclage et de réemploi du textile

Ces aides sont de 151 € à la tonne triée et de 400 € à la tonne réemployée. Pour alléger la facture : réparons, donnons, achetons moins et privilégions la qualité.

JUILLET

Les recyparcs sont **fermés** tous les **dimanches** et **lundis**

	JEUDI	1		
	VENDREDI	2		
	SAMEDI	3		
	DIMANCHE	4		SEM 27
Congés scolaires	LUNDI	5		
	MARDI	6		
	MERCREDI	7		
	JEUDI	8		
	VENDREDI	9		
	SAMEDI	10		
	DIMANCHE	11		SEM 28
Congés scolaires	LUNDI	12		
	MARDI	13		
	MERCREDI	14		
	JEUDI	15		
	VENDREDI	16		
	SAMEDI	17		
	DIMANCHE	18		SEM 29
Congés scolaires	LUNDI	19		
	MARDI	20		Recyparcs fermés
	MERCREDI	21		Fête nationale - Recyparcs fermés
	JEUDI	22		
	VENDREDI	23		
	SAMEDI	24		
	DIMANCHE	25		SEM 30
Congés scolaires	LUNDI	26		
	MARDI	27		
	MERCREDI	28		
	JEUDI	29		
	VENDREDI	30		
	SAMEDI	31		

 **Sac bio et sac résiduel**

 **Sac PMC**

 **Papiers / Cartons**

 **Encombrants, sur inscription uniquement**

MATÉRIAUX EN BON ÉTAT ?



VIVE LE RÉEMPLOI !



Jusqu'à 6 tonnes de matériaux réemployés par recyparc et par an !

Au recyparc, les matériaux de construction en bon état retrouvent une seconde vie. Une solution concrète de réemploi pour réaliser de petits travaux à moindre coût.

AOÛT

Les recyparcs sont **fermés** tous les **dimanches** et **lundis**

	DIMANCHE	1		SEM 31
Congés scolaires	LUNDI	2		
	MARDI	3		
	MERCREDI	4		
	JEUDI	5		
	VENDREDI	6		
	SAMEDI	7		
	DIMANCHE	8		SEM 32
Congés scolaires	LUNDI	9		
	MARDI	10		
	MERCREDI	11		
	JEUDI	12		
	VENDREDI	13		
	SAMEDI	14		Recyparcs fermés
	DIMANCHE	15		Assomption
Congés scolaires	LUNDI	16		SEM 33
	MARDI	17		
	MERCREDI	18		
	JEUDI	19		
	VENDREDI	20		
	SAMEDI	21		
	DIMANCHE	22		
Congés scolaires	LUNDI	23		SEM 34
	MARDI	24		
	MERCREDI	25		
	JEUDI	26		
	VENDREDI	27		
	SAMEDI	28		
	DIMANCHE	29		
	LUNDI	30		SEM 35 Rentrée scolaire
	MARDI	31		

 **Sac bio et sac résiduel**

 **Sac PMC**

 **Papiers / Cartons**

 **Encombrants, sur inscription uniquement**



MES DÉCHETS ORGANIQUES ONT DE L'ÉNERGIE !

35.000 tonnes
de déchets organiques

↓

électricité pour 2.500 ménages

chaleur = 1.000.000 litres de mazout

226.173 € pour traiter les refus

En 2025, le traitement des refus de biométhanisation a coûté 226.173 €. De plus, les déchets indésirables présents dans les déchets organiques nuisent à la qualité du compost. Pourtant, c'est facile de faire la différence. Alors, pas d'intrus dans les déchets organiques !

SEPTEMBRE

Les recyparcs sont **fermés** tous les **dimanches** et **lundis**

MERCREDI	1		
JEUDI	2		
VENDREDI	3		
SAMEDI	4		
DIMANCHE	5		
LUNDI	6		SEM 36
MARDI	7		
MERCREDI	8		
JEUDI	9		
VENDREDI	10		
SAMEDI	11		
DIMANCHE	12		
LUNDI	13		SEM 37
MARDI	14		
MERCREDI	15		
JEUDI	16		
VENDREDI	17		
SAMEDI	18		
DIMANCHE	19		
LUNDI	20		SEM 38
MARDI	21		
MERCREDI	22		
JEUDI	23		
VENDREDI	24		
SAMEDI	25		
DIMANCHE	26		
LUNDI	27		SEM 39
MARDI	28		
MERCREDI	29		
JEUDI	30		

Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles

 **Sac bio et sac résiduel**

 **Sac PMC**

 **Papiers / Cartons**

 **Encombrants, sur inscription uniquement**



JE RÉPARE AU LIEU DE JETER

Consultez l'agenda des Repair Cafés près de chez vous !

Au Repair Café, réparons ensemble et économisons

Électros, textiles… c'est fou tout ce que l'on peut réparer avec quelques conseils éclairés ! Tout bénéfice pour notre portefeuille et pour l'environnement. www.repairtogether.be

OCTOBRE

Les recyparcs sont **fermés** tous les **dimanches** et **lundis**

VENDREDI	1		
SAMEDI	2		
DIMANCHE	3		SEM 40
LUNDI	4		
MARDI	5		Période d'inscription encombrants, voir page **6**
MERCREDI	6		
JEUDI	7		Recyparcs fermés
VENDREDI	8		
SAMEDI	9		Collecte de jouets en bon état au recyparc
DIMANCHE	10		SEM 41
LUNDI	11		
MARDI	12		
MERCREDI	13		
JEUDI	14		
VENDREDI	15		
SAMEDI	16		
DIMANCHE	17		SEM 42
LUNDI	18		
MARDI	19		
MERCREDI	20		
JEUDI	21		
VENDREDI	22		
SAMEDI	23		
DIMANCHE	24		SEM 43
LUNDI	25		
MARDI	26		
MERCREDI	27		
JEUDI	28		
VENDREDI	29		
SAMEDI	30		
DIMANCHE	31		Halloween

Congés scolaires

Sac bio et sac résiduel **Sac PMC** **Papiers / Cartons** **Encombrants, sur inscription uniquement**

MES DÉCHETS DANGEREUX ?

AU RECYPARC !



Bouchon de sécurité



Logos toxiques

Peintures, pesticides, produits toxiques... Plus d'1 million € par an pour traiter nos déchets dangereux !

Pour votre sécurité, celle de nos opérateurs et celle de l'environnement, ne jetez jamais vos déchets dangereux dans les sacs PMC, les déchets résiduels ou les encombrants ! Rapportez-les au recyparc et, pour réduire la facture, privilégiez les produits écologiques.

NOVEMBRE

Les recyparcs sont **fermés** tous les **dimanches** et **lundis**

				SEM 44
Congés scolaires	LUNDI	1		Toussaint
	MARDI	2		Recyparcs fermés
	MERCREDI	3		
	JEUDI	4		
	VENDREDI	5		
	SAMEDI	6		
	DIMANCHE	7		
				SEM 45
	LUNDI	8		
	MARDI	9		
	MERCREDI	10		
Férié	JEUDI	11		Armistice - Recyparcs fermés
	VENDREDI	12		
	SAMEDI	13		
	DIMANCHE	14		
				SEM 46
	LUNDI	15		
	MARDI	16		
	MERCREDI	17		
	JEUDI	18		
	VENDREDI	19		
	SAMEDI	20		
	DIMANCHE	21		
				SEM 47
	LUNDI	22		
	MARDI	23		
	MERCREDI	24		
	JEUDI	25		
	VENDREDI	26		
	SAMEDI	27		
	DIMANCHE	28		
				SEM 48
	LUNDI	29		
	MARDI	30		

 **Sac bio et sac résiduel**

 **Sac PMC**

 **Papiers / Cartons**

 **Encombrants, sur inscription uniquement**



JE TRIE MES BOUTEILLES ET BOCAUX EN VERRE

Vous voyez ce logo ?

Il signifie que l'emballage est consigné. Rapportez-le en magasin.

5 millions € jetés dans les bulles à verre !

En 2025, 49 millions de bouteilles consignées ont été jetées dans les bulles à verre en Belgique.
Résultat : 5 millions € de consigne perdus et des tonnes de bouteilles non réutilisées. Alors, avant de jeter une bouteille, vérifiez si elle est consignée.

DÉCEMBRE

Les recyparcs sont **fermés** tous les **dimanches** et **lundis**

MERCREDI	1		
JEUDI	2		
VENDREDI	3		
SAMEDI	4		
DIMANCHE	5		SEM 49
LUNDI	6		Saint-Nicolas
MARDI	7		
MERCREDI	8		
JEUDI	9		
VENDREDI	10		
SAMEDI	11		
DIMANCHE	12		SEM 50
LUNDI	13		
MARDI	14		
MERCREDI	15		
JEUDI	16		
VENDREDI	17		Recyparcs fermés
SAMEDI	18		
DIMANCHE	19		SEM 51
LUNDI	20		
MARDI	21		
MERCREDI	22		
JEUDI	23		
VENDREDI	24		Recyparcs fermés
SAMEDI	25		Noël - Recyparcs fermés
DIMANCHE	26		SEM 52
LUNDI	27		
MARDI	28		Recyparcs fermés
MERCREDI	29		
JEUDI	30		
VENDREDI	31		Recyparcs fermés

Congés scolaires

 **Sac bio et sac résiduel**

 **Sac PMC**

 **Papiers / Cartons**

 **Encombrants, sur inscription uniquement**



L'app Recycle!

Votre calendrier, et bien plus encore, **toujours en poche** !

Recycle!

À votre service ...

... Votre commune

Votre commune organise une collecte des encombrants sur inscription : **nathalie.deryck@rendeux.be** - **084 37 01 73**

... IDELUX Environnement

IDELUX répond à vos questions au **063 23 19 87**
du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

- **Tapez 1** pour un problème de collecte.
- **Tapez 3** pour toute question concernant les recyparcs ou les bulles à verre.
- **Tapez 4** pour toute question sur le tri des déchets et nos actions de sensibilisation.

Retrouvez aussi une foule d'infos pratiques et brochures sur **www.idelux.be > Déchets** et nos **réseaux sociaux** :

... Fost Plus

Fost Plus vous informe sur le tri et le recyclage : **www.trionsmieux.be** et **www.fostplus.be**.

www.trionsmieux.be

Éditeur responsable : IDELUX Environnement F. COLLARD - Drève de l'Arc-en-Ciel, 98 - 6700 Arlon - Novembre 2026
Imprimé par une imprimerie certifiée « **imprim'vert** »

FSC 100% www.fsc.org RECYCLÉ Papier fait à partir de matériaux recyclés FSC® C021611